



Communiqué de presse

Le Parc national de Port-Cros lance un vaste plan de rénovation énergétique du Hameau de Porquerolles

Hyères, le 27 avril 2021

Dans le cadre du [Plan de relance](#) mis en place par le gouvernement, le Parc national de Port-Cros a obtenu, fin 2020, 4,85 millions d'euros pour la restructuration énergétique et fonctionnelle des locaux de l'un de ses bâtiments sur l'île de Porquerolles. Les premières phases du projet débutent en ce mois d'avril. Le Parc national entend ainsi réduire considérablement son empreinte écologique et les coûts de maintenance et de fonctionnement de ce bâtiment.

Le Parc national de Port-Cros a pour mission de préserver les patrimoines naturel et culturel, matériel et immatériel qui constituent les paysages exceptionnels et le caractère emblématique de son territoire.

Réduire son empreinte écologique : une priorité pour le Parc national

Le Parc national est engagé depuis 2009 dans la mise en œuvre d'une politique de gestion éco-exemplaire. Dès 2016, en concertation avec les partenaires, le Parc a élaboré sa [charte de territoire](#) qui définit les objectifs de protection de ces patrimoines et plus largement une série d'objectifs de développement durable. Cette charte s'articule autour de 6 ambitions dont l'ambition 4 qui vise à « Promouvoir un aménagement durable et une mobilité apaisée ». Avec la mise en œuvre de cette ambition l'établissement veut atteindre un objectif de réduction des consommations, et cela en agissant sur l'ensemble du bâti (isolation, éclairage, ventilation, etc.) ainsi que sur les comportements des usagers.

Concilier l'intégration paysagère et le développement des énergies renouvelables

Le Parc national gère un patrimoine immobilier conséquent, ancien, et dont la conception d'origine n'est plus compatible avec les normes actuelles permettant une limitation des consommations d'énergie. La spécificité insulaire et la concentration des problématiques en un même lieu font des îles un territoire privilégié pour l'innovation et l'expérimentation de solutions qui pourront ensuite être reproduites à d'autres échelles sur le littoral. Malgré ce cadre contraint, le Parc national de Port-Cros souhaite faire de ces territoires des pilotes pour concilier l'intégration paysagère et le développement des énergies renouvelables.

1

Contact presse : Violaine Arnaud
06 32 37 35 36 ; violaine.arnaud@portcros-parcnational.fr
Parc national de Port-Cros
<http://www.portcros-parcnational.fr/fr/espace-presse>





Vers une rénovation globale du Hameau de Porquerolles

Le projet présenté dans le cadre du Plan de relance concerne le bâtiment le plus important du Parc national, nommé « le Hameau » situé sur l'île de Porquerolles. Cet ensemble a été construit dans les années 70 et présente de nombreuses vétustés et défaillances. Le bâtiment accueille notamment les bureaux des agents du Parc mais aussi le Conservatoire Botanique Méditerranéen et les associations en charge de la préservation du patrimoine « oléicole », l'exploitation des figuiers et de la culture maraîchère labellisés agriculture biologique. Ce projet fait partie du plan d'action triennal du Parc national, débuté en 2017, et cet engagement a été acté par un premier audit énergétique de l'île de Porquerolles réalisé en 2019.

Les financements obtenus pour cette restructuration énergétique et fonctionnelle des locaux, permettront notamment la création d'un réseau de panneaux photovoltaïques, le remplacement de la chaudière au fioul par un équipement éco-responsable, la réfection du réseau électrique en privilégiant les terminaux moins énergivores comme l'éclairage généralisé par la technologie à Led, la réfection des différents réseaux d'alimentation en eau potable, la rénovation du réseau d'assainissement (eaux usées) et une optimisation du réseau incendie, une réfection totale de la toiture comprenant un désamiantage, une isolation des combles et des parois par des matériaux éco-responsables ou bio-sourcés (ouate de cellulose, laine de bois ...). Le dispositif sera complété par la mise en place d'un système de pilotage intelligent de l'énergie en fonction de l'occupation des locaux, et intégrant en temps réel la production d'énergie renouvelable. Les utilisateurs du bâtiment seront par ailleurs sensibilisés aux éco-comportements.

Dans un souci d'exemplarité, le Parc national souhaite réaliser un projet de vitrine énergétique par diverses solutions intégrées.

Le Parc sera accompagné pour les phases préliminaires de travaux par le cabinet d'architectes PLO architectes et urbanistes et le bureau d'études technique BTC.

Le Parc national de Port Cros peut ainsi envisager une réduction de sa facture énergétique de 80% et l'obtention d'un label BBC rénovation.

CONTACTS

Rodrigue Terrochaire – 07 63 43 15 61, rodrigue.terrochaire@portcros-parcnational.fr - Chargé du projet de restructuration du Hameau - Parc national de Port-Cros

Violaine Arnaud – 06 32 37 35 36, violaine.arnaud@portcros-parcnational.fr
Responsable communication - Parc national de Port-Cros



Au sujet du parc national de Port-Cros

Feuilletez notre dossier de presse :

<https://fr.calameo.com/read/000318363f150efd93982>

Au sujet du Plan de relance

Consultez le site dédié :

<https://www.economie.gouv.fr/plan-de-relance/profils/administrations>



Le Hameau – Ile de Porquerolles

